

qui, plus tard, rendrait ces négociations publiques. L'honorable monsieur disait encore :

« Mais en dépit de nos efforts, nous avons échoué d'une manière complète; nous n'avons pas reçu une seule offre (une offre inacceptable à été faite) pour la construction du chemin de fer à ces conditions, c'est-à-dire la concession de 20,000 acres et \$10,000 en argent par mille, avec une garantie de quatre pour cent sur telle balance qui aurait pu être considérée nécessaire. Aucuns termes ne pouvaient être plus explicites; il serait difficile d'en mentionner de plus favorables; et, cependant, l'on dirait par son discours, que l'honorable préopinant espère que son plan de colonisation, avec 100,000,000 d'acres au lieu de 50,000,000, devra réussir d'une manière ou d'une autre, à faire construire le chemin. Mais les propres paroles de l'honorable monsieur, indiquent qu'il est tout-à-fait inutile pour lui d'espérer à présent que des entrepreneurs de chemin de fer ou de riches maisons de banque en Angleterre, s'engagent dans aucune entreprise du genre sur ce continent. Il faut en attribuer la cause, dans une grande mesure, au manque de confiance qui existe, suivant lui, dans les cercles monétaires en Angleterre, et surtout à la législation malhabile du Canada et des provinces, au sujet des voies ferrées, et enfin, au fait que les capitalistes étrangers n'ont obtenu que peu ou point de choses en retour de leurs placements dans ce pays. »

« Depuis longtemps j'en suis venu à la conclusion qu'il sera excessivement difficile pour une population de 4,000,000 de conduire les affaires financières se rattachant à la construction de cette voie ferrée, de 7,500 milles, à travers un continent inconnu et presque désert, et fort difficile en plusieurs endroits. Aussi, je dirai franchement que je crains bien, d'après mon expérience, que nous ne soyions incapables aujourd'hui de triompher de ces nombreuses difficultés. »

Je n'ai pas besoin de dire à la Chambre que, dans ce qu'il a dit, et dans ce qu'il attendait, l'honorable monsieur était sincère, je suppose. Je suppose que lorsqu'il a prononcé ces paroles, il les a prononcées en toute franchise. La Chambre comprendra facilement la joie que j'espérais voir se répandre sur les traits de l'honorable monsieur lorsqu'il apprendrait que tout ce dont il se plaignait de ne pouvoir espérer l'accomplissement lorsqu'il occupait une position officielle en cette Chambre, ses successeurs sont en mesure d'en présenter l'accomplissement à la considération du parlement. J'admets franchement, et en cela je rends justice aux efforts sincères, habiles et énergiques de l'honorable monsieur, qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pendant la durée de son administration, pour placer cette grande œuvre sur des bases où le parlement, en deux occasions différentes, et le peuple ont affirmé qu'il doit être placé, c'est-à-dire que l'ouvrage doit être fait par une compagnie particulière, aidée d'une concession de terrains et d'une somme d'argent. Mais l'honorable monsieur a déclaré, dans une autre occasion, « qu'il aurait été très facile de commencer le nivellement du chemin, et de se conformer ainsi aux termes de l'acte d'union, mais « je ne voulais pas m'abaisser jusqu'à agir avec duplicité dans « cette affaire. » Je tiens pour certain dans tout ceci que l'honorable monsieur agissait en toute sincérité, que dans toutes ces déclarations faites à la Chambre, au sujet de son grand désir de favoriser l'exécution de cette grande œuvre nationale, il donnait l'expression sincère de son opinion, — de l'opinion que, siégeant à droite ou à gauche de la Chambre, il serait toujours prêt à appuyer avec autant de zèle et aussi cordialement ce programme. Mais en 1878, il y a eu une élection générale qui eut pour résultat de confier de nouveau à mon très honorable ami la tâche importante d'administrer les affaires publiques du pays, et de le mettre de nouveau face à face avec cette grande œuvre nationale, cette entreprise gigantesque, qui, pendant cinq ans, n'avait, malgré les efforts de nos prédécesseurs, fait que très peu de progrès. Nous nous sommes trouvés en la position d'être appelés à traiter cette question du grand chemin de fer du Pacifique canadien, pour lequel un montant considérable d'argent avait été dépensé, et dépensé d'une manière qui serait tout à fait inutile au pays à moins que des mesures ne fussent prises pour terminer promptement, au moins cette partie des travaux qui était en voie d'exécution, et d'y ajouter les améliorations nécessaires pour en retirer les avantages qu'on avait droit d'en attendre. Nous n'étions donc pas en position de pouvoir changer le programme, ainsi que les honorables messieurs de la gauche pourront le voir. Mais nous sommes venus devant le parlement pour ré-affirmer le programme que nous avions inauguré, à l'origine du projet du chemin

de fer Pacifique canadien, programme comprenant l'utilisation des terres du grand Nord-Ouest, pour l'achèvement de la construction de cette vaste entreprise. Il y avait toutes les raisons du monde, d'adopter ce programme dès l'abord et d'y revenir plus tard. Chacun sait que le développement de ce grand territoire dépend de ce programme, que tous les jours il devient mieux connu et mieux compris par le peuple dont les intérêts seront favorisés par l'exécution des projets qui découlent de cette entreprise gigantesque; qu'en dehors de la question politique d'un intérêt vital relative à l'union de la Colombie anglaise avec le reste de la Confédération, le progrès et la prospérité du Canada doivent être favorisés à un degré qu'on ne saurait atteindre sans la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. Nous sentions aussi que, ces terres étant, comme le chef de l'ancienne administration l'a très-bien dit, des terres désertes, malgré leur fertilité et leur énorme étendue et pratiquement aussi dépourvues de valeur que si elles étaient dans un pays étranger, en tant que le Canada est concerné, à moins qu'elles ne fussent colonisées, et, comme il a été dit, leur utilisation ne pouvant être effectuée que par l'exécution de cette grande entreprise nationale, nous devions revenir à la Chambre avec notre programme primitif. Nous avons été obligés de le reprendre tel que nous l'avons trouvé, et à le continuer comme ouvrage du gouvernement, afin de rendre utile pour le pays, l'ouvrage qui avait été fait. Mais nous avons demandé à la Chambre de placer à notre disposition 100,000,000 d'acres de terres afin de couvrir les dépenses relatives à la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. Nous sentions que, par ce moyen, nous nous mettrions encore en mesure d'épargner aux anciennes provinces, une augmentation de taxes. Nous désirions, en utilisant les terres du Nord-Ouest, obtenir les moyens de rembourser au trésor chaque dollar dépensé ou qui doit être dépensé pour cette entreprise. Les honorables messieurs savent aussi, que dans le développement de ce programme, nous nous sommes proposés d'obtenir la co-opération du gouvernement impérial. L'honorable chef de l'opposition, se permet parfois un sarcasme inoffensif au sujet du résultat des efforts de ce gouvernement pour interresser le gouvernement impérial dans cette entreprise. Maintenant, c'est un fait très bien connu qu'armés par cette Chambre du pouvoir d'utiliser 100,000,000 d'acres dans le Nord-Ouest, si nous pouvions ainsi assurer la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, mon très honorable ami, le premier ministre, le ministre des Finances et moi nous sommes allés en Angleterre en 1879. Je n'ai pas l'intention de prétendre que nous ayons obtenu de grands résultats dans notre mission, pour ce qui concerne le chemin de fer, mais je crois pouvoir dire que nous avons passablement réussi au sujet des affaires qui regardaient nos départements respectifs. Nous avons trouvé la presse anglaise indifférente sinon hostile au Canada; là où elle n'était pas hostile, elle était indifférente, contrairement à l'esprit qui l'animait vis-à-vis de l'Australie et des autres colonies. De fait, dans plusieurs cas, le Canada était traité avec une hostilité marquée. Très subitement, cependant, un changement très marqué, très frappant, se manifesta. Quand? Lorsque lord Beaconsfield, le premier ministre d'alors, affirma ouvertement, ou en public, la valeur énorme du grand Nord-Ouest du Canada. Je ne veux pas dire qu'il ait été tout à fait exact dans toutes ses déclarations; mais dans tous les cas, il avait parfaitement raison lorsqu'il disait que l'imagination la plus vive, ne pourrait guère estimer trop haut l'énorme valeur du grand Nord-Ouest et les avantages qu'il présente aux agriculteurs de tous les pays du monde qui désirent émigrer. A partir de ce jour jusqu'à présent, chacun sait le changement marqué et rapide qui se fit dans l'opinion publique en Angleterre, surtout dans les vues d'un journal très important des îles Britanniques, et dans ceux de plusieurs autres en ce pays et aux États-Unis, et aussi dans le degré d'intérêt qu